

Plan de gestion des dunes communales de Lacanau 2027-2031

**Annexe à la demande d'examen au cas par cas-
Caractérisation de l'état initial du milieu vivant du
secteur concerné et identification des enjeux**

21 août 2026



Informations relatives au document

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Auteur(s)	Léa KAYSER, Marie CARCO
Fonction	Chargées d'étude environnement
Version	V00
Référence	CI-22054

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Vérifié par	Fonction
V00	21/08/2026	Clémence FOULQUIER	Responsable d'activité

DESTINATAIRES

Nom	Entité
Maude BIGUENET	CCMA
Vincent MAZEIRAUD	CCMA

Sommaire

1	PREAMBULE	6
1.1	Définition des aires d'études du projet	6
1.2	Historique des inventaires naturalistes effectués sur le littoral de Lacanau	7
2	ELEMENTS DE METHODOLOGIE	9
2.1	Méthodologie et protocoles d'inventaires « complets » NYMPHALIS et MARSILEA.....	9
2.1.1	Dates d'intervention	9
2.1.2	Caractérisation des habitats naturels.....	9
2.1.3	Caractérisation de la faune	10
2.1.4	Analyse des enjeux	10
2.2	Méthodologie et protocoles d'inventaires NATURALIA « espèces protégées »	11
2.2.1	Dates d'intervention	11
2.2.2	Suivi de la flore patrimoniale et/ou protégée.....	12
2.2.3	Suivi des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)	12
2.2.4	Suivi faunistique	12
3	HABITATS NATURELS DE LA ZONE D'ETUDE	14
3.1	L'estran	16
3.2	Les habitats liés au haut de plage et dunes littorales	16
3.2.1	Laisse de mer (habitat potentiel)	17
3.2.2	Dune embryonnaire à Euphorbe maritime et Fétuque à feuilles de Jonc.....	17
3.2.3	Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore	17
3.3	Les formations pelousaires des milieux arrière dunaires	18
3.3.1	Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables	19
3.3.2	Pelouse anthropogène arrière-dunaire.....	19
3.4	Forêt dunaire résiduelle à Pin maritime et Chêne persistant.....	19
3.5	Enjeux concernant les habitats naturels.....	20
4	ESPECES FLORISTIQUES DE LA ZONE D'ETUDE	22
4.1	Espèces floristiques patrimoniales.....	22
4.2	Espèces floristiques exotiques envahissantes.....	26
5	ESPECES FAUNISTIQUES A ENJEU DE LA ZONE D'ETUDE	28
5.1	Avifaune.....	28
5.1.1	Zoom sur le Gravelot à collier interrompu	28
5.1.2	Zoom sur le Cochevis huppé.....	28
5.1.3	Zoom sur le Pipit rousseline	28
5.2	Reptiles	32
5.3	Amphibiens	33

5.4 Insectes	33
5.5 Mammifères	34
5.6 Bilan des enjeux lié à la faune	35

Figures

Figure 1: Aire d'étude rapprochée du projet de plan de gestion des dunes communales de LaCaNau	6
Figure 2: Localisation des emprises d'inventaires naturalistes effectuées au regard du périmètre du présent projet	8
Figure 3. Niveau d'activité vocale journalier chez les oiseaux au mois de juin (Blondel, 1975) à gauche et Niveau d'activité vocale des nicheurs précoces et tardifs en période de reproduction (Blondel, 1975) à droite.	13
Figure 4. Localisation des habitats au sein de l'aire d'étude rapprochée du présent projet	15
Figure 5. Vue de l'estran de Lacanau (MARSILEA, 2023).	16
Figure 6. Organisation du système dunaire (ONF)	16
Figure 7. Dune embryonnaire à feuilles de Jonc (MARSILEA, 2023)	17
Figure 8. Faciès à dune blanche à Oyat et Silène de thore (MARSILEA, 2023).	18
Figure 9. Pelouses des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables (MARSILEA, 2023).	19
Figure 10. Forêt dunaire résiduelle à Pin maritime et chêne persistant (MARSILEA, 2023).	20
Figure 11. Localisation des enjeux liés aux habitats naturels au niveau de l'aire d'étude rapprochée.	21
Figure 12: Espèces végétales protégées observées sur le littoral de Lacanau. De gauche à droite, diotis Maritime, Euphorbe péplis, linaria à feuilles de thym, Silène de Porto, Crépis bulbeux (NATURALIA, 2025).	22
Figure 13. Localisation de la flore protégée au sein de l'aire d'étude rapprochée du projet (d'après NATURALIA, 2025).	24
Figure 14. Localisation des enjeux liés à la flore patrimoniale.	25
Figure 15. de droite à gauche : Ficoïde douce, Herbe de la pampa, Euphorbe à feuilles de Renouée, Jacobée maritime, Raisin d'Amérique, Yucca superbe.	26
Figure 16. Localisation des pieds d'espèces végétales exotiques envahissantes (d'après NATURALIA, 2025)...27	27
Figure 17. A gauche, Femelle adulte accompagnée d'un poussin observés le 02/06/2025 sur la zone Sud et, à droite, œufs observés au Nord de l'aire d'étude le 27/06/2025 (NATURALIA, 2025).	28
Figure 18. Localisation des observations et des habitats favorables à la reproduction du Gravelot à collier interrompu du Cochevis huppé et du Pipit rousseline (d'après NATURALIA, 2025).	31
Figure 19. Localisation des observations de reptiles, traces de reptiles et habitat favorable à l'orvet (NATURALIA, 2025, MARSILEA 2023).	32
Figure 20. Localisation des observations des amphibiens (NATURALIA, 2026).	33
Figure 21. Photographies de l'Oedipode souffrée (à gauche) et d'une pelouse arrière dunaire (à droite) favorable à la reproduction de ce dernier (NATURALIA, 2024).	34

Figure 22. Photographies d'un Oedipode aigue-marine (à gauche) et d'une dune (à droite) favorable à la reproduction de ce dernier (Naturalia, 2024).....	34
Figure 23. Localisation des enjeux liés à la faune.	36

Tableaux

Tableau 1: investigations naturalistes effectuées sur le littoral de Lacanau de 2017 à 2025.....	7
Tableau 2: Prospections réalisées par les bureaux d'études NYMPHALIS ET MARSILEA.....	9
Tableau 3: Synthèse des méthodologies employées par NYMPHALIS et MARSILEA	10
Tableau 4 : Niveaux d'enjeu.	10
Tableau 5 : Exemple de pondération du niveau d'enjeu	10
Tableau 6. Calendrier des prospections NatuRALIA en 2025.	11
Tableau 7. Habitats recensés lors de l'inventaire « flash » de 2023 (d'après MARSILEA, 2023).....	14
Tableau 8. Liste des espèces floristiques patrimoniales inventoriées sur site (d'après NATURALIA, 2025).	23
Tableau 9. espèces floristiques exotiques envahissantes inventoriées sur le site d'étude (NATURALIA, 2025).	26
Tableau 10. Avifaune inventoriée dans le cadre des suivis naturalistes de NATURALIA (2025).	29
Tableau 11. Statut des différentes espèces de reptile observées au sein de l'aire d'étude rapprochée.	32
Tableau 12. Statut du Crapaud calamite.	33
Tableau 13. Synthèse des espèces d'insectes patrimoniaux avérées au sein ou à proximité de la zone d'influence et statut.	34
Tableau 14. Statut des espèces de mammifères inventoriées en 2023 par MARSILEA.	35

1 PREAMBULE

1.1 Définition des aires d'études du projet

L'aire d'étude rapprochée est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Elle correspond aux zones où ont lieu les travaux, élargies de façon à prendre en compte d'éventuelles pollutions et les dispositions constructives (zones de stockage, voie de circulation des engins...).

Au regard des opérations projetées sur le littoral de Lacanau, cette aire d'étude englobe donc les secteurs de travaux du plan de gestion et les zones naturelles ou urbanisées environnantes.

La carte ci-contre permet de la localiser. Celle-ci comprend :

- Les secteurs dunaires en gestion renforcée par reprofilage mécanique,
- Les secteurs dunaires et les accès de plage en stabilisation renforcée,
- Les secteurs dunaires en gestion courante,
- Les zones de rechargement, qui seront utilisées afin de valoriser les déblais issus de ces opérations de reprofilage. Il s'agit de la plage sèche au droit de l'ouvrage de protection et du pied de dune de part et d'autre de ce dernier.

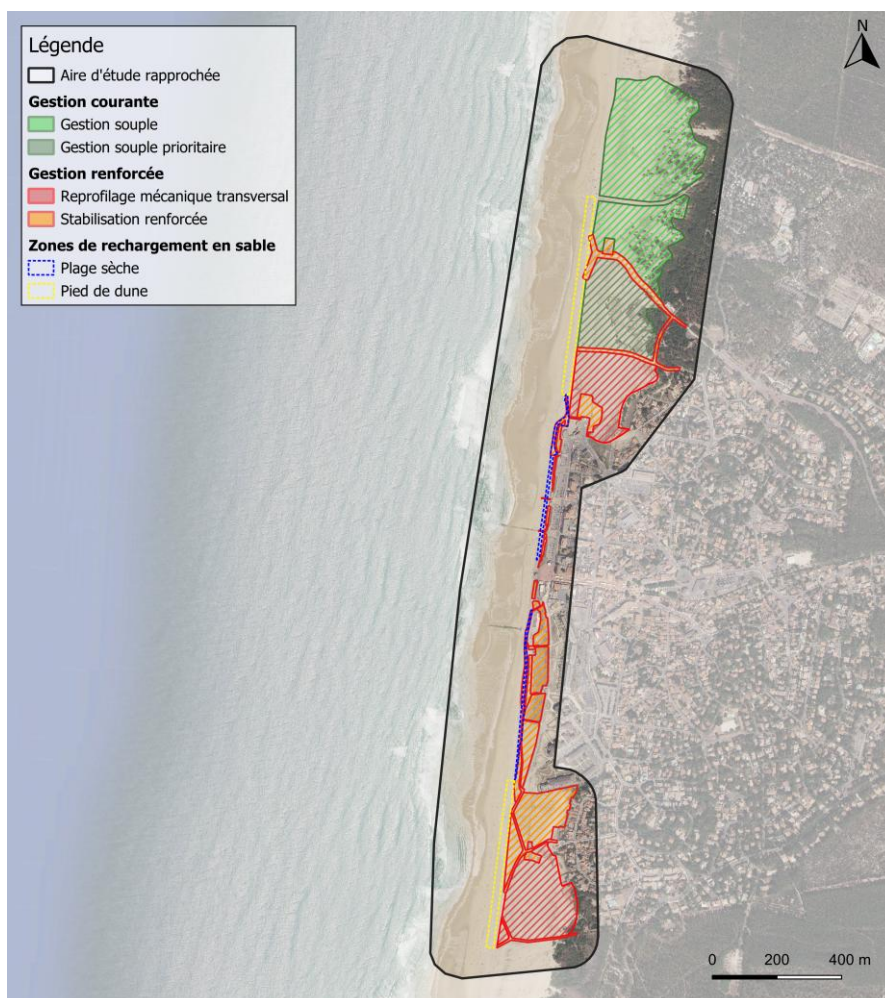


FIGURE 1: AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES DUNES COMMUNALES DE LACANAU

C'est sur la base de cette aire d'étude rapprochée qu'est détaillé l'état initial du milieu, présenté dans les paragraphes suivants. Dans le cadre du présent dossier de demande d'examen au cas par cas, l'état initial se focalise plus particulièrement sur le milieu vivant.

1.2 Historique des inventaires naturalistes effectués sur le littoral de Lacanau

La communauté de communes Médoc Atlantique dispose de nombreuses données naturalistes sur le littoral de Lacanau. Depuis 2021, deux accords-cadres spécifiques se sont, en effet, succédés, destinés à acquérir des données dans le cadre de l'Observatoire du Littoral, et à suivre les évolutions du milieu naturel dans le cadre des travaux de confortement de l'ouvrage et de rechargement en sable menés sur le front de mer.

Le tableau suivant récapitule ainsi cet historique, avec à l'appui la Figure 2 permettant de localiser l'emprise des investigations effectuées au regard du périmètre du présent projet.

TABLEAU 1: INVESTIGATIONS NATURALISTES EFFECTUEES SUR LE LITTORAL DE LACANAU DE 2017 A 2025

Auteur	Date	Type d'inventaire	Saisons prospectées	Taxons prospectés
CASAGEC	2017	Passage flash	Printemps (17/05/2017)	Flore dunaire, habitats, benthos
CASAGEC	2019	Passage flash	Printemps (06/06/2019)	Flore dunaire, habitats
NYMPHALIS	2021	Etat initial complet	Printemps, été (11 dates du 21/04 au 16/09)	Flore dunaire, habitats, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
NYMPHALIS	2021	Suivi espèces protégées	Printemps, été (11 dates du 21/04 au 16/09)	Flore dunaire, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
NYMPHALIS	2022	Suivi espèces protégées	Printemps, été, automne (4 dates du 31/03 au 21/10)	Flore dunaire, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
SIMETHIS	2023	Suivi espèces protégées	Printemps, été (11 dates du 28/04 au 08/09)	Flore, avifaune
MARSILEA	2023	Passage flash complet	Printemps, été (19 mai, 22 juin, 29 juin)	Flore dunaire, habitats, invertébrés, amphibiens et reptiles, oiseaux, mammifères
NATURALIA	2024	Suivi espèces protégées	Printemps, été (17 dates du 29/04 au 19/09)	Flore, avifaune
NATURALIA	2025	Suivi espèces protégées	Printemps, été (14 dates du 29/04/2025 au 18/09/2025)	Flore, avifaune

Au regard de ces éléments, le présent dossier s'appuiera :

- Sur l'état initial complet qu'a effectué NYMPHALIS en 2021 dans la mesure où celui-ci couvre les habitats et l'ensemble des groupes faunistiques et l'ensemble du périmètre à l'étude aujourd'hui. Il sera complété par les données de MARSILEA 2023, plus récentes mais sur une aire plus restreinte. Ainsi, les données relatives à ces deux inventaires seront spécifiquement utilisées pour la description des habitats, et des groupes faunistiques hors avifaune.
- Sur les dernières prospections « espèces protégées » de NATURALIA 2025, qui permettent de mettre à jour ces données vis-à-vis des espèces à enjeu en présence. Cet inventaire constitue en effet la source la plus actualisée sur les enjeux écologiques du secteur et permet de disposer d'une vision fiable de l'état actuel des espèces patrimoniales, de la flore protégée, des espèces exotiques envahissantes et de l'avifaune. A noter que le suivi 2026 est en cours, et les premiers résultats ont été consultés. Ils portent sur l'avifaune, les reptiles et les amphibiens. Les observations pertinentes sont intégrées dans les paragraphes de résultats le cas échéant.

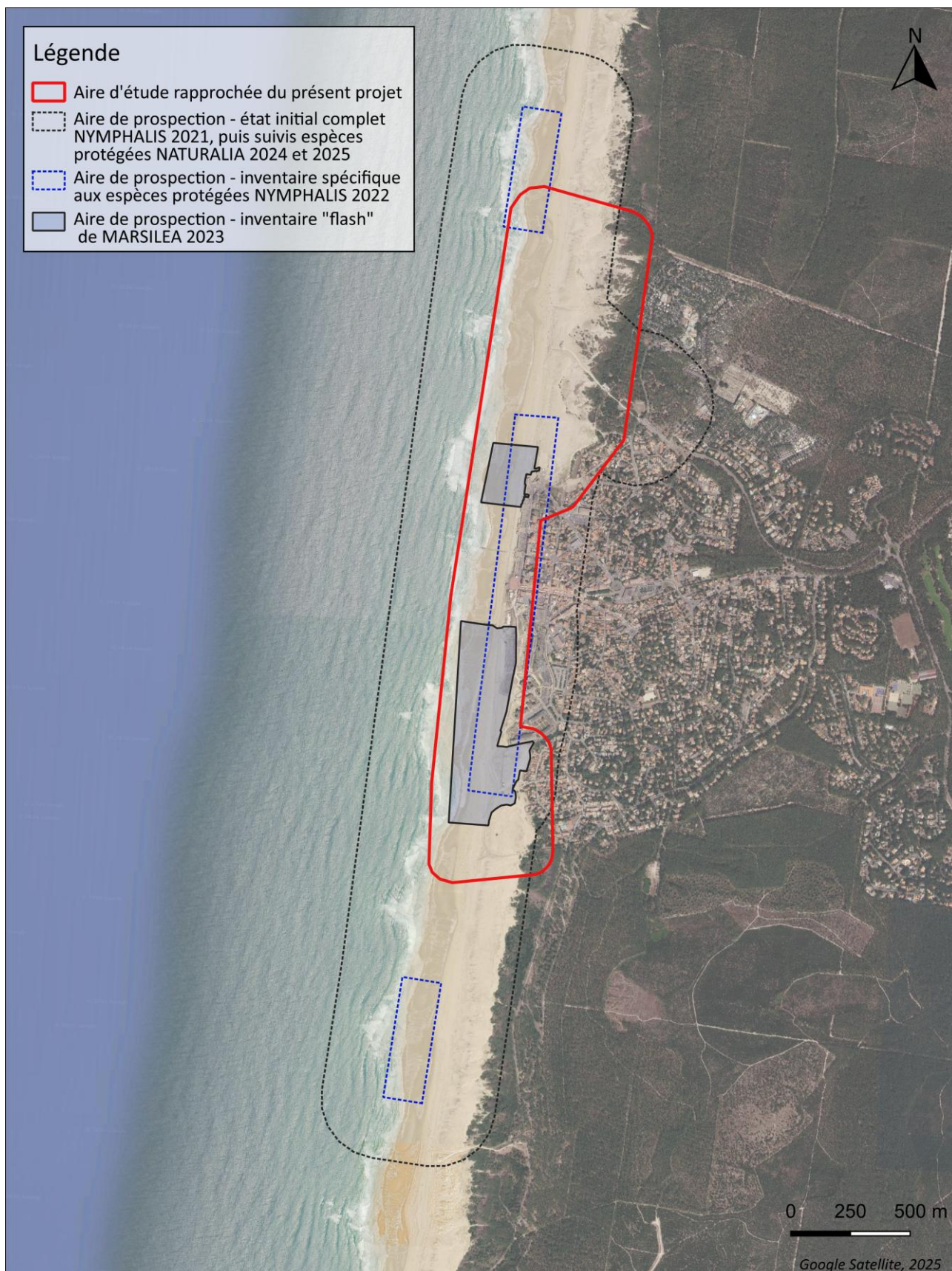


FIGURE 2: LOCALISATION DES EMPRISES D'INVENTAIRES NATURALISTES EFFECTUEES AU REGARD DU PERIMETRE DU PRESENT PROJET

2 ELEMENTS DE METHODOLOGIE

2.1 Méthodologie et protocoles d'inventaires « complets » NYMPHALIS et MARSILEA

Comme précisé précédemment, les données NYMPHALIS et MARSILEA permettent d'appréhender les habitats et différents groupes faunistiques de la manière la plus complète au regard de l'aire d'études. Quelques éléments de la méthodologie employée pour les inventaires et la définition des enjeux est présentée ci-dessous.

2.1.1 Dates d'intervention

Le tableau suivant récapitule les dates des interventions effectuées et les taxons prospectés.

TABLEAU 2: PROSPECTIONS REALISEES PAR LES BUREAUX D'ETUDES NYMPHALIS ET MARSILEA

DATE	INTERVENANT	OBJECTIFS
NYMPHALIS 2021 – INVENTAIRE COMPLET		
21/04/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
21/04/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
21/04/2021	Christophe SAVON	Chauves-souris, oiseaux et amphibiens.
22/04/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
22/04/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
31/05/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
31/05/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
01/06/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
01/06/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
12/07/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
12/07/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
14/07/2021	Christophe SAVON	Chauves-souris, oiseaux.
15/07/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
15/07/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
14/09/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
14/09/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
14-15-16/09/2021	Christophe SAVON	Chauves-souris, oiseaux et amphibiens.
16/09/2021	Christophe SAVON	Habitats naturels, Flore, Faune.
16/09/2021	Lucie GARNIER	Habitats naturels, flore, faune.
MARSILEA 2023 – PASSAGE « FLASH »		
29/06/2023	Thomas ARMAND	Habitats naturels et flore
19/05/2023	Sylvain BONIFAIT	Oiseaux, mammifères terrestres, reptiles, insectes
22/06/2023	Sylvain BONIFAIT	Oiseaux, mammifères terrestres, reptiles, insectes

2.1.2 Caractérisation des habitats naturels

La méthodologie employée pour la caractérisation des habitats a globalement été réalisée comme suit :

- Zone d'étude parcourue dans son ensemble par un écologue botaniste,
- A chaque habitat est attribuée sa correspondance au sein des classifications européennes des habitats les plus récentes (EUNIS notamment).

2.1.3 Caractérisation de la faune

Le tableau suivant synthétise les méthodes utilisées par les deux bureaux d'études.

TABLEAU 3: SYNTHESE DES METHODOLOGIES EMPLOYEES PAR NYMPHALIS ET MARSILEA

Taxon faunistique	Méthodologie NYMPHALIS	Méthodologie MARSILEA
Oiseaux	Méthode de recensement absolue (quadrats) avec géolocalisation des contacts visuels et sonores	3 points d'écoute, observation du comportement
Invertébrés	Identification à la vue, fauche à l'aide de filets, recherche de traces et d'indices de présence, soulèvement des éléments grossiers	- Recherche à vue ou aux jumelles (toutes espèces), - Ecoute des cris et chants (oiseaux, orthoptères), - Capture au filet (insectes), - Exploration des micro-habitats et caches (reptiles, notamment Lézard ocellé ; insectes des laisses de mer et dunes embryonnaires, etc.), - Recherche d'indices de présence : fèces, empreintes, restes, etc. (mammifères, reptiles, insectes, etc.)
Amphibiens	Jour et nuit en phase terrestre et aquatique. Prospections à l'ouïe et à la vue	
Reptiles	Recherche d'individus en fuite, recherche à vue à l'aide de jumelles, recherche de traces, soulèvement d'éléments grossiers, dispositif de caches, appareil à déclenchement automatique	
Mammifères (chauve-souris)	2 enregistreurs en continu en dune boisée et dune blanche ; définition des niveaux d'activité	

2.1.4 Analyse des enjeux

Un niveau d'enjeu régional est attribué aux habitats et espèces sur la base de listes de références qui récapitulent leur patrimonialité et la vulnérabilité des espèces (notamment, les listes rouges nationales et régionales des espèces menacées). Cinq niveaux d'enjeu seront ainsi définis (voir ci-dessous).

TABLEAU 4 : NIVEAUX D'ENJEU.

TRES FORT	FORT	ASSEZ FORT	MOYEN	FAIBLE
-----------	------	------------	-------	--------

Cette première note d'enjeu a ensuite été adaptée à l'échelle du projet et éventuellement pondérée en fonction des effectifs observés, de l'état de conservation des populations/habitats, de la localisation du projet par rapport à la répartition de l'espèce et/ou l'habitat, de la fonctionnalité des milieux et des corridors écologiques identifiés... Un exemple de pondération du niveau d'enjeu est présenté ci-dessous.

TABLEAU 5 : EXEMPLE DE PONDERATION DU NIVEAU D'ENJEU

- Station localisée en limite d'aire de répartition - Espèce endémique ou à répartition restreinte qui induit une responsabilité particulière de la région sur sa conservation - Population/habitat en bon état de conservation	► Gain de 1 à 2 niveaux d'enjeu
- Indigénat douteux - Mauvaises conditions stationnelles mettant en péril la pérennité de l'espèce - Espèce/habitat fréquente au niveau local - Habitat peu représentatif - Espèce observée uniquement en déplacement (transit, migration, etc.) - Observations douteuses et/ou erratiques	► Perte de 1 à 2 niveaux d'enjeu

Pour ce qui est des enjeux concernant la faune une pondération a également été opérée au niveau géographique en tenant compte de :

- La fonctionnalité de certains habitats (par exemple, baisse d'un niveau sur les habitats d'alimentation afin de mettre en exergue les habitats de reproduction),
- La richesse spécifique importante sur certaines parcelles (par exemple, la présence de nombreuses espèces à enjeu moyen peut induire un enjeu local assez fort),
- Des continuités écologiques (corridors de déplacement)
- etc.

2.2 Méthodologie et protocoles d'inventaires NATURALIA « espèces protégées »

2.2.1 Dates d'intervention

Le tableau ci-après présente les dates de passages réalisés pour les différents suivis sur l'aire d'étude en 2025.

TABLEAU 6. CALENDRIER DES PROSPECTIONS NATURALIA EN 2025.

Groupe taxonomique	Expert de terrain	Dates de prospections		Condition météo	Taxons supplémentaires
Flore patrimoniale et exotique envahissante	Caroline RODRIGUEZ-SARDEING Sao ODELUT	29/04/2025		-	Oiseaux, reptiles
	Caroline RODRIGUEZ-SARDEING	27/05/2025		-	
		28/05/2025		-	Oiseaux
		26/06/2025		-	
		27/06/2025		-	
		06/08/2025		-	
		07/08/2025		-	
	Caroline RODRIGUEZ-SARDEING Sao ODELUT	18/09/2024		-	
Avifaune	Lucas DRAPIER	1 ^{er} passage	24/04/2025	Dégagé à nuageux, 10-18°C, vent faible à modéré	Reptiles
			25/04/2025	Dégagé, 8-19°C, vent faible à modéré	Reptiles
		2 ^{ième} passage	30/05/2025	Dégagé, 16-30°C, vent modéré	Reptiles
			02/06/2025	Dégagé à nuageux, 16-19°C, vent faible à modéré	Reptiles
		3 ^{ième} passage	26/06/2025	Dégagé à nuageux, 19-25°C, vent modéré	Reptiles
			27/06/2025	Dégagé, 16-28°C, vent faible	Reptiles
		4 ^{ième} passage	29/07/2025	Dégagé à nuageux, 14-25°C, vent modéré	Reptiles
			30/07/2025	Nuageux, averses, 18-20°C, vent faible à modéré	Reptiles

2.2.2 Suivi de la flore patrimoniale et/ou protégée

L'ensemble de l'aire d'étude (cf. Figure 2) a été parcouru à pied, selon un cheminement terrestre en zigzag pour couvrir le maximum de surface prospectée.

Chaque station d'espèces végétales protégées recensée fait l'objet d'un géoréférencement et d'une estimation de la population, soit par dénombrement absolu des individus, soit par estimation des superficies d'habitats favorables et des densités moyennes rencontrées au sein de ces habitats. Ainsi, une station ou pointage désigne un ensemble d'individus, alors que le terme de pied ou individu désigne un spécimen unique.

De ce fait, le pointage GPS des stations d'espèces protégées est réalisé de manière exhaustive. En revanche l'ensemble des individus par station ne fait pas l'objet de pointages systématiques. Un point sur la carte peut représenter une station ou un individu isolé et les foyers étendus seront délimités grâce à des polygones lorsqu'un grand nombre de pieds d'une espèce est présent afin d'estimer une surface.

Les espèces ciblées en priorités sont toutes les espèces végétales patrimoniales et/ou protégées et spécifiquement la Silène de Porto (*Silena portensis*), le Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*), la Linéaire à feuilles de thym (*Linaria thymifolia*), le Diotis (*Achillea maritima*) et l'Euphorbe péplis (*Euphorbia peplis*).

2.2.3 Suivi des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE)

Les habitats perturbés sont propices au développement et à l'expansion des espèces végétales exotiques envahissantes, aussi appelées EVEE. Ces dernières sont généralement plus compétitives que les espèces végétales autochtones qui voient les niches disponibles se réduire. Ainsi, l'envahissement vient modifier les habitats naturels par la réduction des plantes locales, cela pouvant conduire à une perte de la fonctionnalité du milieu. Il est donc nécessaire de suivre leur développement afin de prévenir de leurs impacts négatifs sur les milieux naturels et semi-naturels.

Pour ce faire, un recensement exhaustif des espèces (pointages au GPS) a été mené sur la quasi-intégralité de l'aire d'étude visant à :

- Connaître leur dynamique ;
- Surveiller l'apparition de nouvelles plantes à fort caractère envahissant ;
- Suivre la reprise de cette végétation suite aux travaux de réensablement des zones afin de mettre en œuvre, si nécessaire, des actions de gestion.

Une attention particulière a donc été portée à l'évolution de ces populations afin de déterminer leurs régressions ou progressions.

Les suivis de 2025 se sont donc concentrés sur les zones de dunes, excluant le centre bourg, particulièrement colonisé par les EVEE. Tout comme les espèces patrimoniales et protégées, l'ensemble des individus n'a pas fait l'objet de pointages systématiques. Un point sur la carte peut représenter plusieurs individus et les foyers étendus seront délimités grâce à des polygones lorsqu'un grand nombre de pieds d'une espèce est présent afin d'estimer une surface. Les espèces ciblées sont ici toutes les espèces végétales exotiques envahissantes.

2.2.4 Suivi faunistique

Dans le cadre des prospections réalisées par NATURALIA en 2025, seul le compartiment des oiseaux a été ciblé. Les inventaires visent à :

- Identifier toutes les espèces présentes sur et en périphérie proche des zones prévues pour accueillir les travaux ;
- Cartographier les territoires pour les espèces à caractère patrimonial ;
- Evaluer leurs effectifs, à minima pour les espèces patrimoniales (nombre de couples nicheurs) ;

- Qualifier la manière dont l'avifaune utilise la zone (trophique, reproduction, transit, etc...).

Les quatre passages de suivi ont tous été réalisés en période de reproduction des espèces, entre le lever du soleil et la fin de matinée, sous des conditions météorologiques favorables à l'activité des individus (vent nul à faible et absence de pluie).

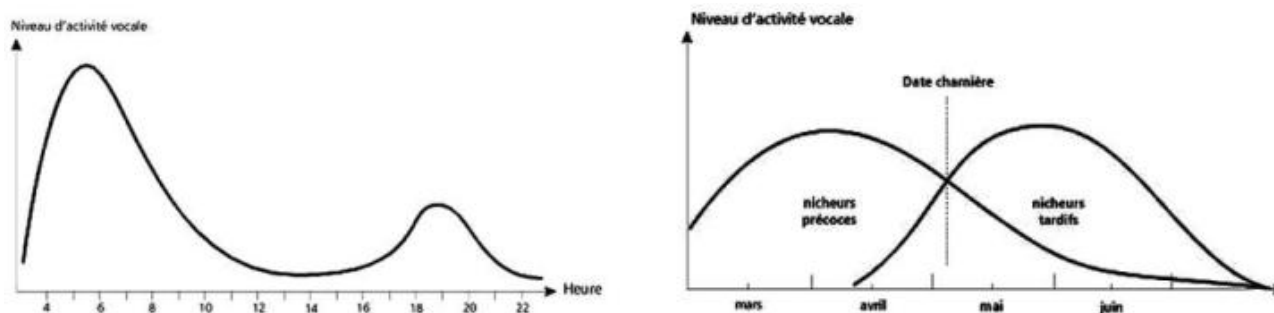


FIGURE 3. NIVEAU D'ACTIVITE VOCALE JOURNALIER CHEZ LES OISEAUX AU MOIS DE JUIN (BLONDEL, 1975) A GAUCHE ET NIVEAU D'ACTIVITE VOCALE DES NICHEURS PRECOCES ET TARDIFS EN PERIODE DE REPRODUCTION (BLODEL, 1975) A DROITE.

La méthode de recensement utilisée se base sur des points d'écoutes IPA (Indice Ponctuel d'Abondance), méthode élaborée et décrite par BLONDEL, FERRY et FROCHOT en 1970. Un IPA consiste, pour un observateur, à rester immobile pendant une durée de plusieurs minutes et à noter tous les contacts avec les oiseaux (sonores et visuels). Les données ponctuelles sont également complétées avec les observations opportunistes effectuées à vue ou à l'écoute, hors IPA, lors des déplacements fait sur le terrain.

Estimation des effectifs :

Les observations effectuées sont conventionnellement traduites en nombre de couples nicheurs. Afin d'éviter le comptage multiple d'un même individu et d'établir l'IPA, seule la plus forte des deux valeurs obtenues pour chaque espèce patrimoniale et point d'écoute pour l'une ou l'autre des deux sessions de dénombrement est conservée.

Le nombre de couples est estimé selon l'équivalence suivante :

- Un oiseau vu ou entendu criant : $\frac{1}{2}$ couple ;
- Un mâle chantant : 1 couple ;
- Un individu au nourrissage : 1 couple ;
- Un groupe familial : 1 couple.

Limite intrinsèque :

La principale limite est liée aux oiseaux eux même et à leur niveau de détectabilité. En effet, le chant d'un Coucou gris (*Cuculus canorus*) sera détectable à plusieurs centaines de mètres alors qu'un Roitelet triple bandeaux (*Regulus ignicapilla*), lui, le sera qu'à une dizaine de mètres. Il en est de même pour les observations visuelles entre un rapace pouvant atteindre les deux mètres d'envergures observable et identifiable à plusieurs kilomètres et un petit passereau qui sera identifiable dans le meilleur des cas à quelques centaines de mètres par l'intermédiaire de son jizz. Pour information le jizz est une « combinaison d'éléments qui permettent de reconnaître sur le terrain une espèce qui ne pourrait pas être identifiée individuellement » (Campbell et Lack, 1985).

La zone de suivi s'étendant sur deux milieux distincts à savoir le milieu de plage et les milieux dunaires, la méthode de prospection a été réalisée différemment pour ces deux entités. En effet, la recherche du Gravelot à collier interrompu nécessite plus d'observation à vue, par rapport aux espèces présentes sur le cordon dunaire souvent contactées à l'écoute.

3 HABITATS NATURELS DE LA ZONE D'ETUDE

Les inventaires réalisés le plus récemment par NATURALIA n'ont pas fait état des habitats rencontrés au sein de la zone rapprochée du présent projet. Ainsi les données de MARSILEA de 2023 couplées avec les données de NYMPHALIS de 2021, modifié sur la base de l'orthophotographie de 2025 (Google satellite, 2025), ont été utilisées afin de disposer d'informations sur l'intégralité de la zone d'étude. Dans ce contexte, la description et les enjeux définis par MARSILEA ont été étendus et adaptés pour caractériser les milieux naturels présents au sein de la zone d'influence du projet.

Au sein de l'aire d'étude rapprochée du projet, 8 habitats naturel, globalement de type dunaire ouvert, caractéristiques de l'estran, de la dune blanche et de la dune grise et un habitat anthropique ont ainsi été identifiés. Ils sont présentés dans le tableau suivant et localisés en Figure 4, page suivante. Les habitats naturels sont présentés en suivant.

TABLEAU 7. HABITATS RECENSES LORS DE L'INVENTAIRE « FLASH » DE 2023 (D'APRES MARSILEA, 2023).

Formations végétales	Correspondances / phytosociologie / Intérêt communautaire	Enjeux
FV01 – Plage (estran)	CORINE : 16.11 / EUNIS : - Phytosociologie : -- Intérêt communautaire : 1140-1	Enjeu MOYEN
FV0A - Laisse de mer (Potentiel)	CORINE : 16.2111 - 15.3/ EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Honckenyo peplodes</i> - <i>Elymion arenarii</i> Intérêt communautaire : 1210-1	Enjeu FORT potentiel
FV02 - Dune embryonnaire à Euphorbe maritime et Fétuque à feuilles de Jonc	CORINE : 16.2111 / EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Agropyro boreoatlantici</i> – <i>Minuartienion peploidis</i> Intérêt communautaire : 2110-1	Enjeu ASSEZ FORT
FV03 - Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Ammophilenion arenariae</i> (<i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i>) Intérêt communautaire : 2120-1	Enjeu ASSEZ FORT
FV04 - Pelouse des sables arrière-dunaire fixés à Laiche des sables	CORINE : 16.227 / EUNIS : B1.47 Phytosociologie : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichrysion stoechadis</i> Intérêt communautaire : 2130-5	Enjeu FORT
FV05 - Pelouse subnitrophile arrière dunaire à Chiendent pied-de-poule	CORINE : 87.2 / EUNIS : E5.1 Phytosociologie : <i>Laguro ovati</i> - <i>Bromion rigidi</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu FAIBLE
FV06 - Forêt dunaire résiduelle à Pin maritime et Chêne persistant	CORINE : 16.29 / EUNIS : G3.711xB1.74 Phytosociologie : <i>Quercu ilicis</i> - <i>Pinenion maritimi</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu MOYEN
FV07 – Zone anthropisée	CORINE : - / EUNIS : - Phytosociologie : - Intérêt communautaire : -	Enjeu FAIBLE

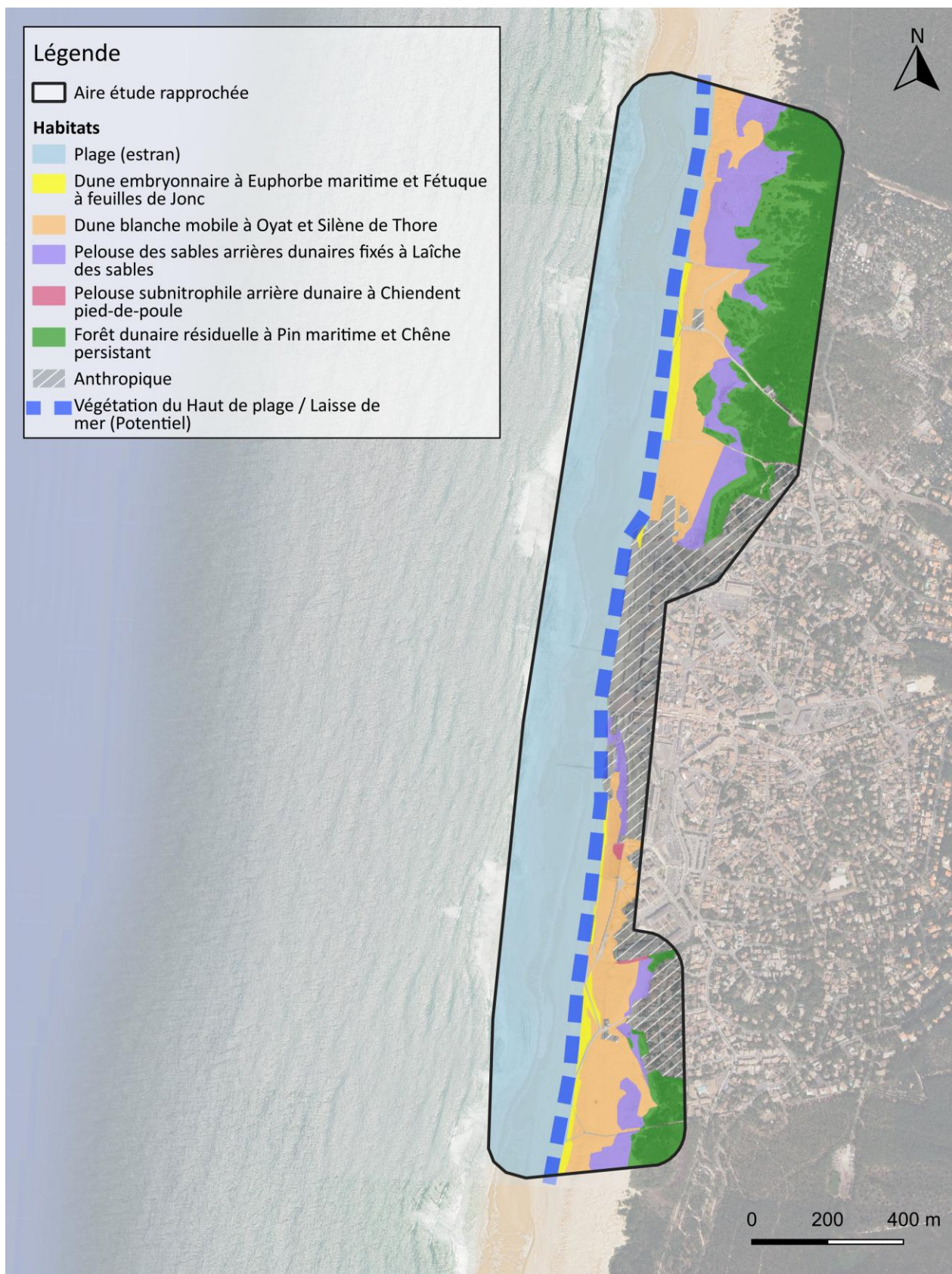


FIGURE 4. LOCALISATION DES HABITATS AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE DU PRESENT PROJET.

3.1 L'estran

FV01 – Plage (estran)	CORINE : 16.11 / EUNIS : - Phytosociologie : -- Intérêt communautaire : 1140-1	Enjeu MOYEN
-----------------------	--	--------------------

Il s'agit d'un habitat sédimentaire, non végétalisé, correspondant à la partie haute des plages de la façade océanique, sur lesquelles se rencontrent des laisses de mer, mais pas de végétation pérenne.

Compte tenu des menaces qui pèsent sur ces habitats (dépôts anthropiques et rejets de toute nature, y compris hydrocarbure), mais aussi des fonctionnalités écologiques de l'habitat (zone de nourrissage pour l'avifaune), le niveau d'enjeu attribué est *a minima* MOYEN. Cet habitat est rattachable à l'habitat d'intérêt communautaire générique 1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse.



FIGURE 5. VUE DE L'ESTRAN DE LACANAU (MARSILEA, 2023).

3.2 Les habitats liés au haut de plage et dunes littorales

L'écosystème dunaire est marqué par une succession d'habitats qui s'organisent graduellement en fonction de l'influence de facteurs tels que le vent, l'ensablement, la salinité.

Généralement, depuis l'océan jusqu'aux franges forestières, les complexes dunaires comportent successivement la plage (sable nu), le haut de plage accueillant les laisses de mer, la dune embryonnaire ou avant-dune, la dune vive ou mobile comprenant la dune blanche et la dune semi-fixée, la dune grise ou dune fixée comprenant les premiers stades préforestiers suivi des dunes boisées.

Sous l'action du vent, l'écosystème dunaire se déplace peu à peu vers l'est, vers l'intérieur des terres. Cette vitesse peut varier en fonction des aléas climatiques ou des phénomènes d'érosion de dunes mais elle reste normalement suffisamment lente pour permettre aux espèces et aux banques de graines de se déplacer concomitamment. Il arrive localement que certaines des formations citées précédemment ne se retrouvent pas dans la série dunaire ou connaissent des développements variés. C'est en particulier le cas si, en sus des facteurs naturels déterminants les conditions écologiques, s'ajoutent des facteurs anthropiques liés à la fréquentation et au piétinement, voire à la déstructuration de la dune ou, à l'urbanisation croissante du littoral qui bloque le déplacement progressif et naturel du système dunaire vers l'intérieur des terres.

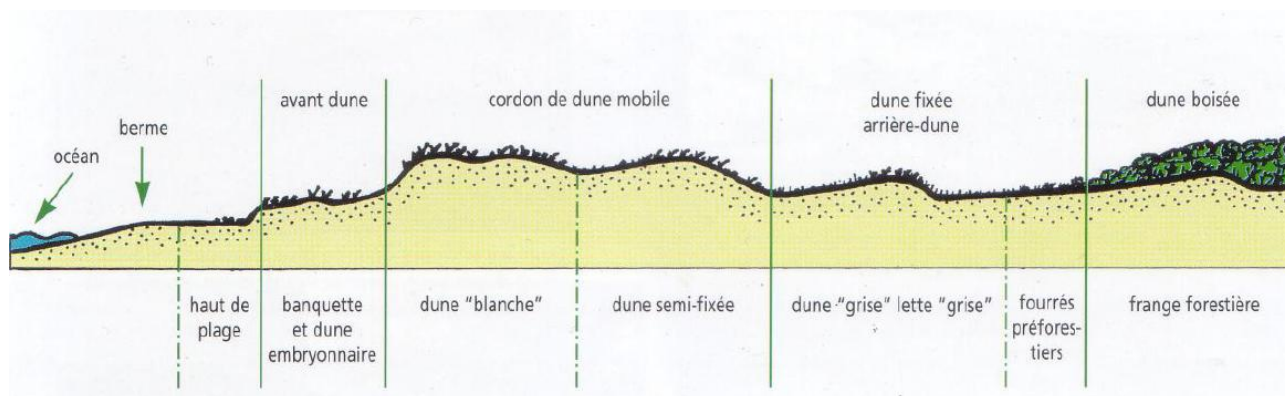


FIGURE 6. ORGANISATION DU SYSTEME DUNAIRE (ONF)

3.2.1 Laisse de mer (habitat potentiel)

FV0A - Laisse de mer (Potentiel)	CORINE : 16.2111 - 15.3/ EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Honckenyo peploides</i> - <i>Elymion arenarii</i> Intérêt communautaire : 1210-1	Enjeu FORT potentiel
----------------------------------	---	----------------------

Cet habitat est normalement localisé au niveau du haut de plage, dans la zone d'accumulation de matière organique des très hautes marées (et tempêtes). Sur les plages de l'aire d'étude, cet habitat n'a pas été observé mais reste potentiel.

Bien que la flore présente dans ces habitats soit globalement assez communes (à l'exception de quelques espèces rares), ils ont un rôle important dans la dynamique sédimentaire des dunes, en particulier pour la régénération de la dune embryonnaire. En outre, il s'agit de zone d'alimentation pour nombre d'oiseaux d'eau et limicoles et des habitats pour certains invertébrés rares. Pour ces raisons, et au regard des menaces liées à l'entretien des plages, l'enjeu de ces habitats est considéré comme potentiellement FORT. En outre, ce sont des habitats d'intérêt communautaire 1210-1 « Végétation annuelle des laisses de mer ».

3.2.2 Dune embryonnaire à Euphorbe maritime et Fétuque à feuilles de Jonc

FV02 - Dune embryonnaire à Euphorbe maritime et Fétuque à feuilles de Jonc	CORINE : 16.2111 / EUNIS : B1.311 Phytosociologie : <i>Agropyro boreoatlantici</i> – <i>Minuartienion peploidis</i> Intérêt communautaire : 2110-1	Enjeu ASSEZ FORT
--	--	------------------

Cet habitat correspond à la première unité de végétation après la plage en l'absence de l'habitat des laisses de mer. Bien que la composition floristique soit relativement pauvre, le rôle de cet habitat dans le fonctionnement de l'écosystème des dunes est majeur. En effet, la végétation est éparse et composée essentiellement du Chiendent des sables (*Elytrigia juncea subsp. boreoatlantica*), de l'Euphorbe maritime (*Euphorbia paralias*), de la Roquette de mer (*Cakile maritima*), du Panicaud de mer (*Eryngium maritimum*), du Diotis maritime (*Achillea maritima*)...



FIGURE 7. DUNE EMBRYONNAIRE A FEUILLES DE JONC (MARSILEA, 2023).

Toutefois, cette végétation capte les sables éoliens et permet l'engraissement de la première banquette de sable à l'origine de la dune blanche.

Compte tenu du rôle fonctionnel de cet habitat, l'enjeu écologique est jugé ASSEZ FORT. Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire 2110-1 « Dunes mobiles embryonnaires atlantiques ».

3.2.3 Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore

FV03 - Dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore	CORINE : 16.2121 / EUNIS : B1.321 Phytosociologie : <i>Ammophilenion arenariae</i> (<i>Sileno thorei</i> – <i>Ammophiletum arenariae</i>) Intérêt communautaire : 2120-1	Enjeu ASSEZ FORT
--	--	------------------

La dune blanche est aussi appelée la dune de protection. En effet, elle constitue un rempart aux vents et aux embruns marins. L'élévation de la dune est le résultat de l'action conjuguée du vent et de la végétation (captation des grains de sables).

Ainsi, la dune blanche est soumise à des conditions écologiques extrêmement contraignantes pour la flore, liées :

- Au vent, qui s'oppose à la croissance des végétaux, qui emporte le sable des plages en mitraillant la végétation au grès des tempêtes et provoquant son enfouissement plus ou moins rapide ;
- À la nature sableuse des dunes, un substrat très filtrant (sec), pauvre en éléments nutritifs, à teneur en calcaire variable ;
- À la teneur en sel ;

Ces facteurs écologiques très limitants ne permettent l'expression que d'une végétation très spécialisée et originale. Nombre des espèces de la dune blanche sont inféodées aux écosystèmes dunaires et ne se retrouvent pas à l'intérieur des terres.

L'espèce la plus recouvrante de la dune blanche est généralement l'Oyat. Sur les dunes de Lacanau, cette espèce a d'ailleurs été plantée artificiellement dans le cadre d'opérations de stabilisation de la dune blanche réalisée par l'ONF. Ces travaux sont également accompagnés de dépôts de brandes, bien visible sur le terrain. La formation comprend également de nombreuses espèces psammo-halophiles, adaptées à un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien chargé de sel : Fétuque à feuilles de joncs (*Festuca juncifolia*), Panicaud de mer (*Eryngium maritimum*), Gaillet des sables (*Galium arenarium*), Liseron des dunes (*Convolvulus soldanella*), Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*), ...

L'habitat est commun sur l'ensemble du littoral Aquitain mais, compte tenu de la spécialisation des espèces constituant cet habitat, l'enjeu écologique attribué est ASSEZ FORT. Cet habitat est rattachable à l'habitat d'intérêt communautaire 2120-1 « Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *arenaria* des côtes atlantiques ».



FIGURE 8. FACIES A DUNE BLANCHE A OYAT ET SILENE DE THORE (MARSILEA, 2023).

3.3 Les formations pelousaires des milieux arrière dunaires

FV04 - Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables	CORINE : 16.227 / EUNIS : B1.47 Phytosociologie : <i>Euphorbio portlandicae</i> – <i>Helichrysion stoechadis</i> Intérêt communautaire : 2130-5	Enjeu FORT
FV05 - Pelouse subnitrophile arrière dunaire à Chiendent pied-de-poule	CORINE : 87.2 / EUNIS : E5.1 Phytosociologie : <i>Laguro ovati</i> - <i>Bromion rigidi</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu FAIBLE

3.3.1 Pelouse des sables arrière-dunaires fixés à Laïche des sables

Sur la partie Sud et Nord du site, en arrière du front dunaire, le sable n'est déposé que lors des plus fortes tempêtes. Ce support offre des conditions particulières qui vont déterminer le développement de pelouses arrière-dunaires. Le cortège d'espèces répond à un milieu sableux, en cours de décalcification, s'échauffant rapidement

L'habitat est structuré par une espèce dominante, la Laïche des sables (*Carex arenaria*), laquelle est accompagnée par un important cortège d'annuelles psammophiles des milieux neutroacidiphiles qui caractérisent les dunes grises et les pelouses arrière-dunaires [Canche (*Aira multiculmis*), Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*), Luzerne du littoral (*Medicago littoralis*), Héliantheme taché (*Tuberaria gutata*), Herniaire robuste (*Herniaria ciliolata* subsp. *robusta*), Silène de Porto (*Silene portensis*), etc.].



FIGURE 9. PELOUSES DES SABLES ARRIERE-DUNAIRES FIXES A LAICHE DES SABLES (MARSILEA, 2023).

Cet habitat est rare sur le littoral atlantique et représente un enjeu FORT. Il est rattachable aux habitats d'intérêt communautaire prioritaire des dunes grises 2130-5* « Pelouses rases annuelles arrière-dunaires ».

3.3.2 Pelouse anthropogène arrière-dunaire

Dans certains secteurs plus fréquentés ou ayant fait l'objet de dépôts de matériaux exogènes (gravats), l'apport de matière et la mobilisation des sables, entraîne le développement d'annuelles nitrophiles pionnières comme le Lagure queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus*), l'Orge queue—de-rat (*Hordeum murinum*), le Brome à deux étamines (*Anisantha diandra*), le Plantain scabre (*Plantago arenaria*), etc., et d'espèces exotiques invasives comme l'Erigéron crépu (*Erigeron bonariensis*) ou encore le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*). La pelouse prend donc l'aspect d'une friche, dominée par des annuelles psammophiles nitrophiles du *Laguro ovati* - *Bromion rigidi*. L'enjeu de cet habitat est FAIBLE.

3.4 Forêt dunaire résiduelle à Pin maritime et Chêne persistant

FV06 - Forêt dunaire résiduelle à Pin maritime et Chêne persistant	CORINE : 16.29 / EUNIS : G3.711xB1.74 Phytosociologie : <i>Querco ilicis</i> - <i>Pinenion maritimi</i> Intérêt communautaire : -	Enjeu MOYEN
--	---	-------------

En marge de l'aire d'étude, au Sud-Est, et au Nord-Est Des fragments de forêt dunaire enclavés entre l'arrière-dune et la zone urbanisée sont présents.

Sous le couvert des Pins maritimes (*Pinus pinaster*), on retrouve le cortège fragmentaire des pelouses arrière-dunaires et des espèces des ourlets forestiers thermophiles comme la Sauge des bois (*Teucrium scorodonia*) ou la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*).

L'enjeu de cet habitat est MOYEN.



FIGURE 10. FORET DUNAIRE RESIDUELLE A PIN MARITIME ET CHENE PERSISTANT (MARSILEA, 2023).

3.5 Enjeux concernant les habitats naturels

En conclusion les enjeux concernant les habitats sont :

- FORT pour les pelouses des sables arrière-dunaires fixés à Laîche des sables,
- FORT POTENTIEL au niveau des laisses de mer,
- ASSEZ FORT sur les deux milieux dunaires : la dune embryonnaire à Euphorbe maritime et Fétuque à feuilles de Jonc et la dune blanche mobile à Oyat et Silène de Thore,
- MOYEN pour la plage (estran) et la forêt dunaire résiduelle à Pin maritime et Chêne persistant,
- FAIBLE pour les pelouses subnitrophiles.

La Figure 11, en page suivante, localise les habitats naturels à enjeux au niveau de l'aire d'étude rapprochée du projet.

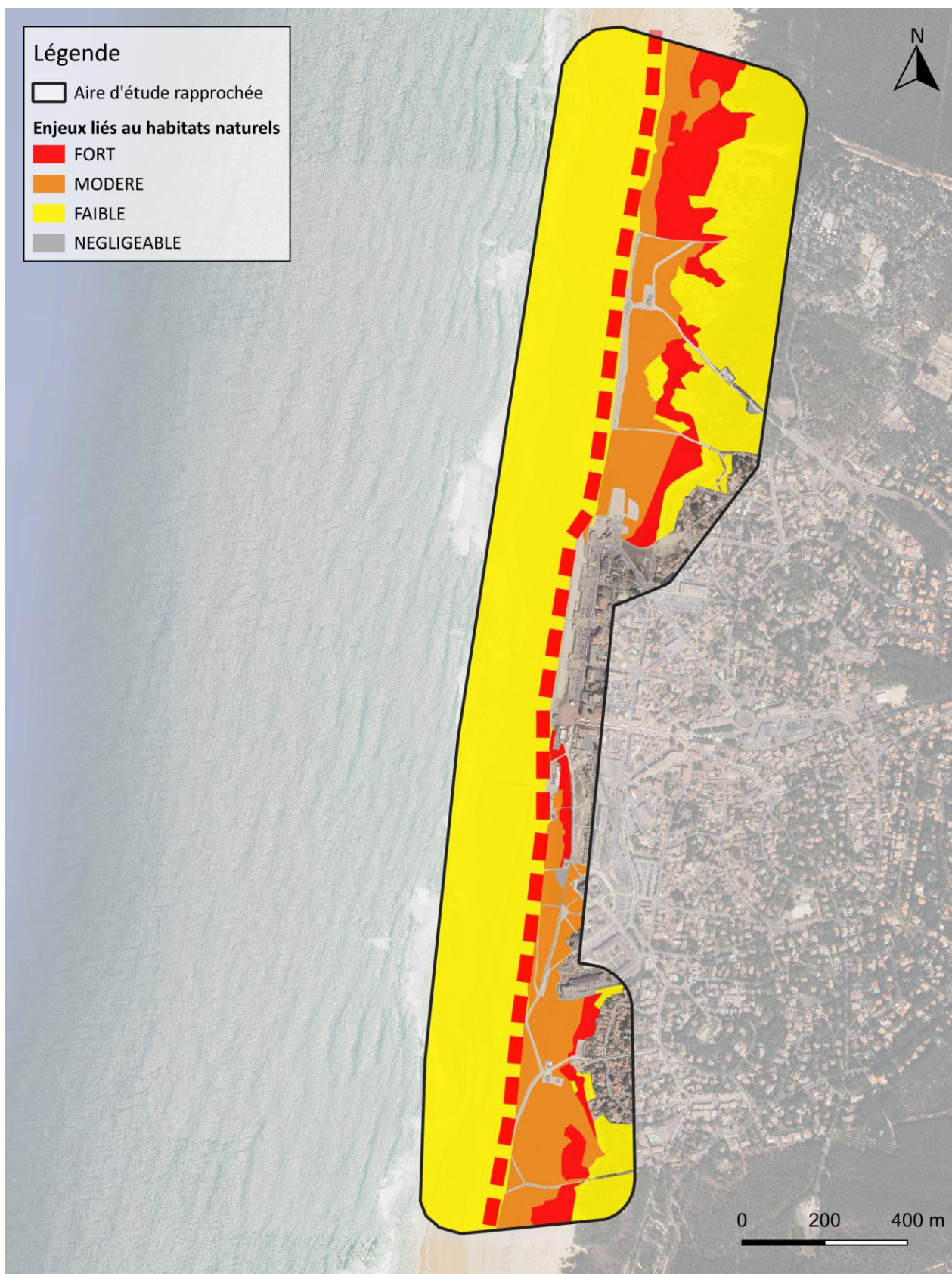


FIGURE 11. LOCALISATION DES ENJUX LIEES AUX HABITATS NATURELS AU NIVEAU DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE.

4 ESPECES FLORISTIQUES DE LA ZONE D'ETUDE

Les espèces floristiques protégées et exotiques envahissantes sont suivies dans le cadre des inventaires effectués par NATURALIA. Les résultats présentés ci-dessous sont ceux du suivi 2025.

4.1 Espèces floristiques patrimoniales

Les prospections de terrain menées en 2025 ont été coupées avec l'aire d'étude rapprochée du présent projet. Au sein de ce périmètre NATURALIA a relevé la présence de 15 espèces patrimoniales présentées dans le Tableau 8, dont 5 espèces végétales protégées, au niveau de l'aire d'étude des travaux (Figure 13), à savoir :

- Le Diotis maritime (*Achillea maritima*) ;
- L'Euphorbe péplis (*Euphorbia peplis*) ;
- La Linaire à feuilles de thym (*Linaria thymifolia*) ;
- La Silène de Porto (*Silene portensis*) ;
- Le Crépis bulbeux (*Sonchus bulbosus*).



FIGURE 12: ESPECES VEGETALES PROTEGEES OBSERVEES SUR LE LITTORAL DE LACANAU. DE GAUCHE A DROITE, DIOTIS MARITIME, EUPHORBE PEPLIS, LINAIRE A FEUILLES DE THYM, SILENE DE PORTO, CREPIS BULBEUX (NATURALIA, 2025).

Faisant l'objet d'un suivi strict depuis 2017, la zone dunaire de Lacanau est caractérisée par la présence d'un grand nombre d'espèces patrimoniales et protégées. Les suivis réalisés par Casagec (2017-2019), Nymphalis (2021-2022), Marsilea et Simethis (2023), avaient mis en évidence la présence de 7 espèces végétales protégées. Deux espèces, le Lotier grêle (*Lotus angustissimus*) et le Lotier hispide (*Lotus hispidus*), anciennement protégées, au niveau régional, ont été déclassées en 2021, expliquant leur absence dans la liste précédente. Ainsi, les suivis débutés en 2024 et poursuivis en 2025 par Naturalia environnement se sont concentrés sur les 5 espèces restantes.

TABLEAU 8. LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES PATRIMONIALES INVENTORIEES SUR SITE (D'APRES NATURALIA, 2025).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	N2000	ZNIEFF	LRN	LRR	Enjeu intrinsèque
<i>Achillea maritima</i> (L.) Ehrend. & Y.P.Guo, 2005	Diotis maritime	PR – Art.1	-	Oui	LC	LC	Fort
<i>Cakile maritima</i> Scop., 1772	Caquillier maritime	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	Liseron des dunes	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	Panicaut maritime	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	Euphorbe maritime	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Euphorbia peplis</i> L., 1753	Euphorbe péplis	PN – Art.3	-	Oui	CR	LC	Très fort
<i>Galium arenarium</i> Loisel., 1806	Gaillet des sables	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Jasione maritima</i> (Duby) Dufour ex Merino, 1906	Jasione maritime	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Linaria thymifolia</i> (Vahl) DC., 1805	Linaire à feuilles de thym	PN – Art.1	-	Oui	LC	LC	Très fort
<i>Matthiola sinuata</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Matthiole sinuée	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753	Renouée maritime	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Salsola kali</i> L., 1753	Soude salsovie	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Silene portensis</i> L., 1753	Silène de Porto	PR – Art.1	-	Oui	LC	LC	Fort
<i>Silene uniflora</i> Roth, 1794	Silène maritime	-	-	Oui	LC	LC	Moyen
<i>Sonchus bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	Crépis bulbeux	PR – Art.1	-	Oui	LC	LC	Fort

PN & PR (Art. : Article) : Protection nationale et régionale / **N2000** : Natura 2000 / **LRR & LRN** : Liste rouge régionale et nationale : **LC** = Préoccupation mineure / **CR** : en danger critique d'extinction / **ZNIEFF 33** : Déterminant ZNIEFF en Gironde.

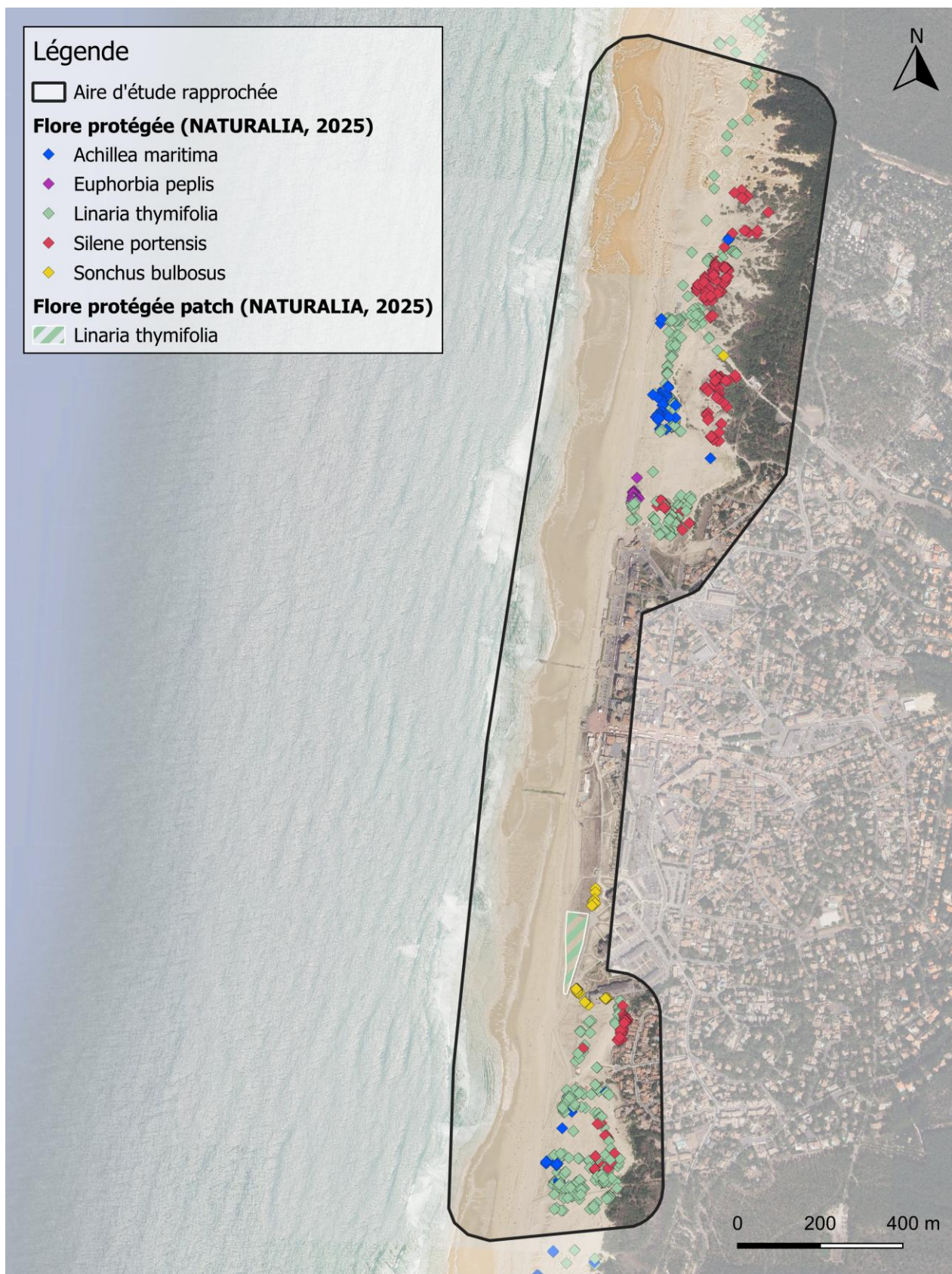


FIGURE 13. LOCALISATION DE LA FLORE PROTEGEE AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE DU PROJET (D'APRES NATURALIA, 2025).

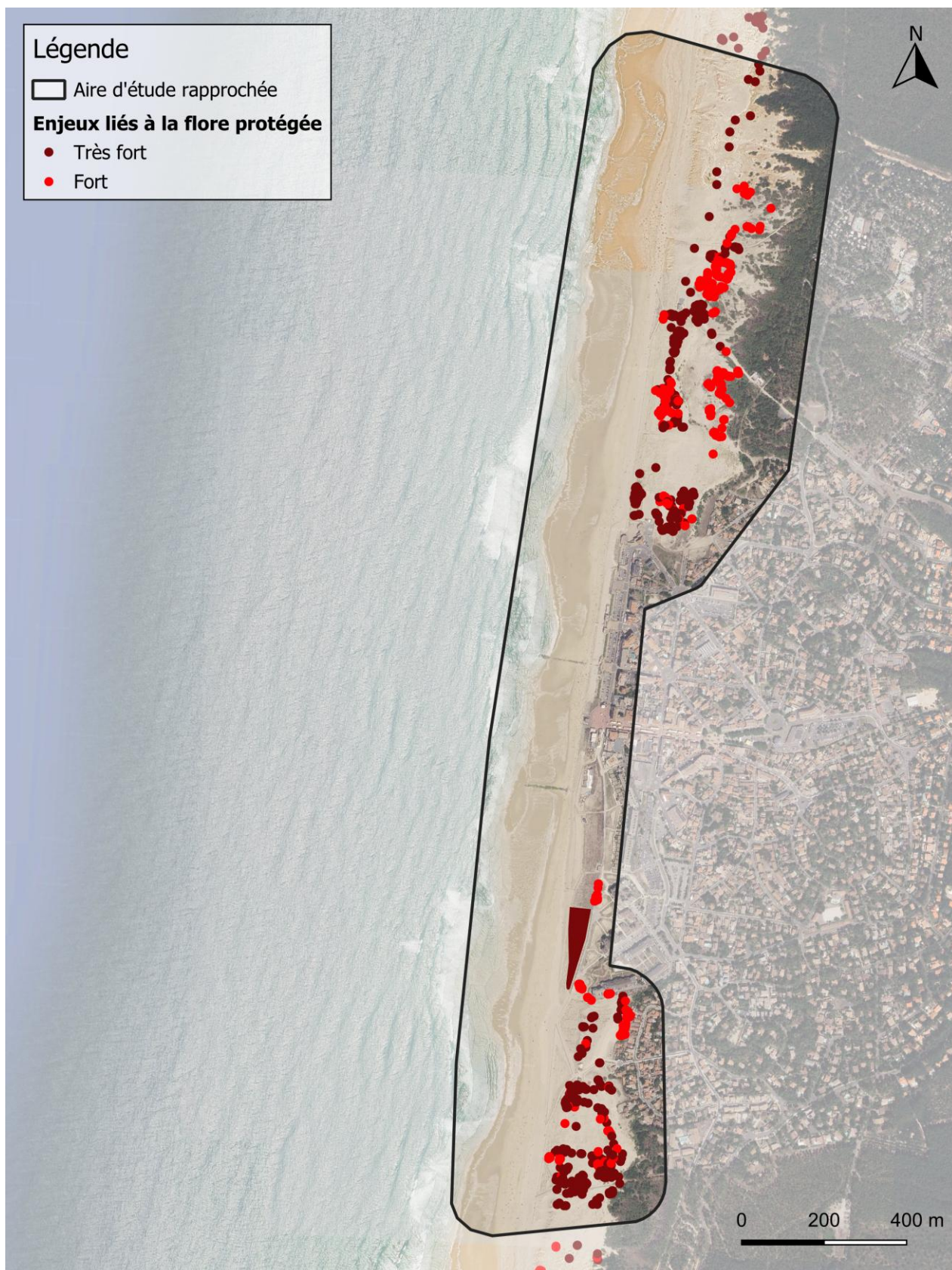


FIGURE 14. LOCALISATION DES ENJEUX LIES A LA FLORE PATRIMONIALE.

4.2 Espèces floristiques exotiques envahissantes

Les suivis de 2025 ont permis de recenser 6 espèces exotiques envahissantes. Le tableau suivant présentes ces dernières.

TABEAU 9. ESPECES FLORISTIQUES EXOTIQUES ENVAHISSANTES INVENTORIEES SUR LE SITE D'ETUDE (NATURALIA, 2025).

Nom scientifique	Nom commun	Classification PEE	Habitats colonisés	Nuisances	Représentativité locale	Risque d'invasion
<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	Ficoïde douce	Impact majeur	Dune grise et dune mobile	Capacité d'exclusion compétitive entraînant une diminution très nette de l'abondance et de la richesse des plantes indigènes. Modification des propriétés du sol (production litière lentement dégradable, assèchement des sols, perturbation activité microbienne)	Moyen	Moyen
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	Herbe de la Pampa	Impact majeur	Dune mobile	Colonisation rapide des milieux ouverts des marais arrière-littoraux et les pelouses dunaires. Formation de peuplements denses, souvent impénétrables qui contribuent à la disparition des espèces indigènes.	Moyen	Elevé
<i>Euphorbia polygonifolia</i> L., 1753	Euphorbe à feuilles de Renouée	Impact modéré	Dune mobile	Pas de documentation disponible	Forte	Moyen
<i>Jacobaea maritima</i> (L.) Pelser & Meijden, 2005	Jacobée maritime	Impact modéré	Dune grise et dune mobile	Formation de peuplement dense pouvant concurrencer la végétation autochtone.	Faible	Moyen
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique	Impact majeur	Centre urbain et dune grise	Exclusion d'espèces autochtones (peut former des peuplements monospécifiques denses). Émission de substances allélopathiques inhibant la germination des graines d'autres espèces.	Très faible	Elevé
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Yucca superbe	Impact modéré	Dune grise et dune mobile	Fermeture des milieux dunaires. Modification des cortèges floristiques et faunistiques des habitats dunaires et arrières-dunaires.	Forte	Moyen

Classification PEE (Plante Exotique Envahissante) : définit selon la méthodologie CAILLON et al., 2022¹ / **Habitats colonisés** : propre à l'aire d'étude / **Représentativité locale** : propre à l'aire d'étude / **Risque de propagation** : définit selon la méthodologie, CAILLON et al., 2022



FIGURE 15. DE DROITE A GAUCHE : FICOÏDE DOUCE, HERBE DE LA PAMPA, EUPHORBE A FEUILLES DE RENOUÉE, JACOBÉE MARITIME, RAISIN D'AMÉRIQUE, YUCCA SUPERBE.

¹ CAILLON A. (coord.), BONIFAIT S., CHABROL L., DAO J., LEBLOND N., RAGACHE Q., 2022 – Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine. – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.), Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 116 pages + annexes

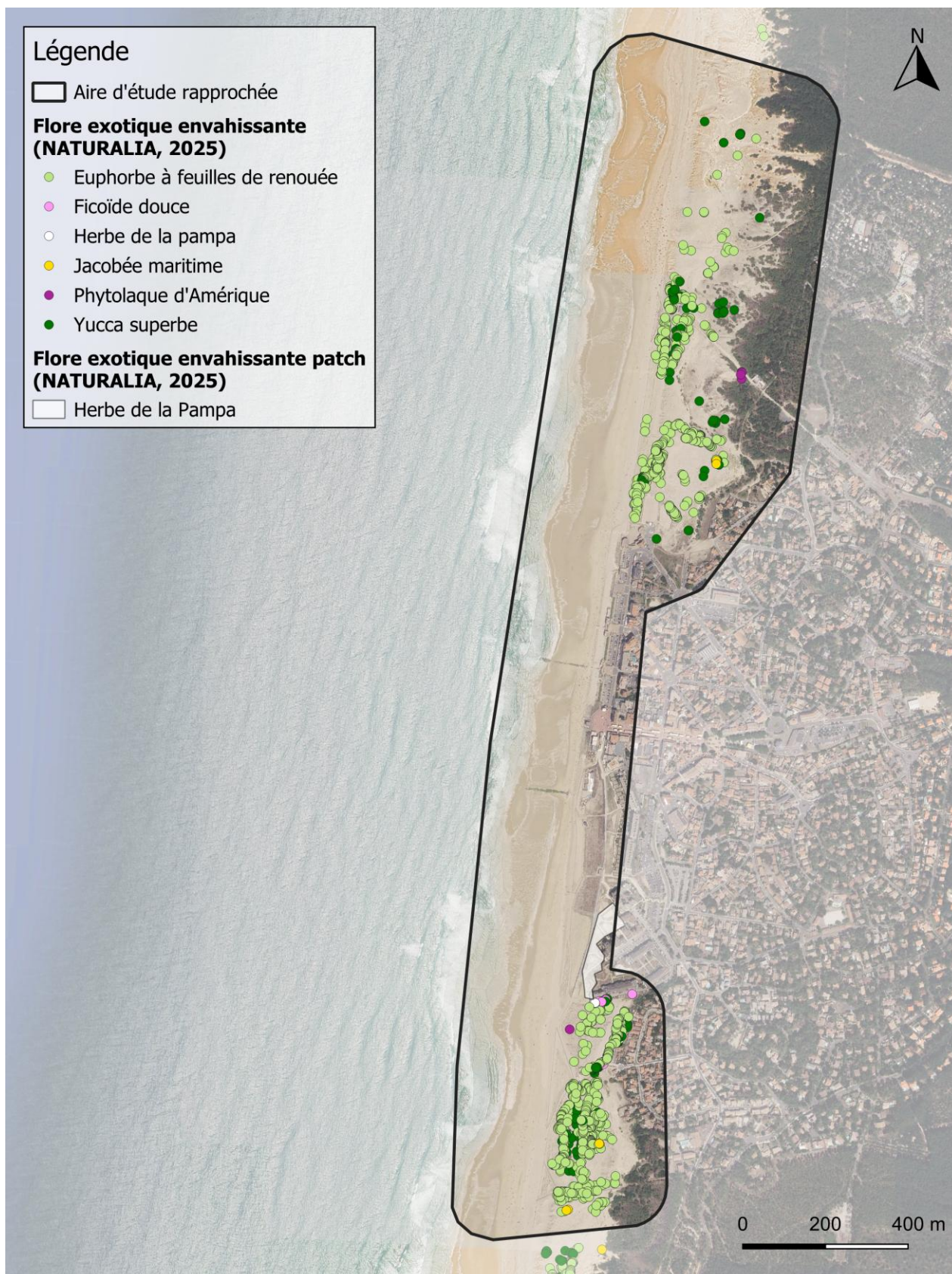


FIGURE 16. LOCALISATION DES PIEDS D'ESPECES VEGETALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (D'APRES NATURALIA, 2025).

5 ESPECES FAUNISTIQUES A ENJEU DE LA ZONE D'ETUDE

5.1 Avifaune

Les données inventoriées par NATURALIA en 2025 ont été coupées avec l'aire d'étude rapprochée du présent projet. 55 espèces ont été recensées, 44 d'entre-elles sont protégées nationalement et 15 sont patrimoniales en raison de leurs enjeux intrinsèques modéré ou fort. Le Gravelot à collier interrompu et le Cochevis huppé ont tous deux fait l'objet de plusieurs contacts en 2025. Ces deux espèces sont particulièrement vulnérables, car nichant toutes deux au sol au sein des milieux dunaires. Les observations de ces espèces sont décrites plus bas, en sous partie et sont également localisées au sein de la Figure 18 page 31.

Des données opportunistes d'espèces ont été relevées, notamment d'espèces migratrices et/ou hivernantes comme le Fou de bassan (*Morus bassanus*) et le Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) ; ou encore d'espèces nichant à proximité et fréquentant l'aire d'étude pour s'alimenter en période de reproduction comme le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) et la Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*).

Au sein de la dune grise, sont retrouvés le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), le Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) et le Moineau domestiques (*Passer domesticus*) présents pour s'alimenter. D'autres espèces, nicheuses dans les milieux buissonnants de l'arrière-dune, comme le Bruant zizi (*Emberiza citrinella*) sont également présentes au sein de l'aire d'étude rapprochée du présent projet.

5.1.1 Zoom sur le Gravelot à collier interrompu

Les observations des couples cantonnés et/ou accompagnés de jeunes sont toutes localisées en dehors de la zone d'étude rapprochée. La majorité des observations est localisée au Nord de l'aire d'étude rapprochée, en raison d'une plus faible activité anthropique qu'aux abords de la ville de Lacanau-Océan, laissant aux couples une quiétude plus importante. L'aire d'étude rapprochée est uniquement utilisée pour le transit et l'alimentation des individus, le dérangement d'origine anthropique y est trop important pour permettre l'installation d'un couple. Il est toutefois à noter que des secteurs favorables à la reproduction de ce dernier ont été inventoriés au niveau des dunes embryonnaires à l'extrémité Nord et Sud du secteur d'étude.



FIGURE 17. A GAUCHE, FEMELLE ADULTE ACCOMPAGNEE D'UN POUSSIN OBSERVEES LE 02/06/2025 SUR LA ZONE SUD ET, A DROITE, ŒUFS OBSERVEES AU NORD DE L'AIRE D'ETUDE LE 27/06/2025 (NATURALIA, 2025).

5.1.2 Zoom sur le Cochevis huppé

Les observations de Cochevis huppé ont majoritairement été réalisées dans le secteur de dune grise avoisinant le poste de secours, au Nord de la zone d'étude rapprochée. L'espèce a été observée en vol et en alimentation. La reproduction d'au moins 3 couples est quasi certaine à ce niveau.

5.1.3 Zoom sur le Pipit rousseline

Malgré des inventaires ciblés sur l'espèce, aucun individu de Pipit rousseline n'a été observé au sein du secteur d'étude, que cela soit en 2025 ou bien en 2026. Toutefois les inventaires ont permis de définir une zone favorable à ce dernier au Nord du site d'étude.

TABEAU 10. AVIFAUNE INVENTORIEE DANS LE CADRE DES SUIVIS NATURALISTES DE NATURALIA (2025).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	N2000	ZNIEFF	Menace régionale	LRN	Enjeu intrinsèque	Enjeu local et statut
Cortège des milieux anthropiques								
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	PN (Art. 3)	-	-	NT	NT	Faible	Reproduction
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	PN (Art. 3)	-	-	LC	NT	Faible	Reproduction
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
Cortège des milieux aquatiques et humides								
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	PN (Art. 3)	-	Sous conditions	CR	NT	Moyen	Transit/alimentation
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	-	DO II	-	-	-	-	Halte migratoire
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	PN (Art. 3)	DO II	-	LC	LC	Faible	Transit
<i>Morus bassanus</i>	Fou de Bassan	PN (Art. 3)	-	-	-	NT	-	Transit
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucopnée	PN (Art. 3)	-	-	VU	LC	Faible	Transit/alimentation
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	PN (Art. 3)	-	Sous conditions	-	VU	-	Halte migratoire
<i>Anarhynchus alexandrinus</i>	Gravelot à collier interrompu	PN (Art. 3)	DO I	Sous conditions	VU	VU	Fort	Reproduction
<i>Ardea ibis</i>	Héron garde-boeufs	PN (Art. 3)	-	Sous conditions	LC	LC	Moyen	Transit
Cortège des milieux bocagers et forestiers								
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	PN (Art. 3)	-	-	EN	VU	Moyen	Reproduction
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	PN (Art. 3)	-	Sous conditions	LC	LC	Moyen	Transit/alimentation
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	PN (Art. 3)	-	-	NT	NT	Moyen	Reproduction
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	-	DO II	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	N2000	ZNIEFF	Menace régionale	LRN	Enjeu intrinsèque	Enjeu local et statut
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	PN (Art. 3)	DO I	-	LC	LC	Faible	Transit/alimentation
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	PN (Art. 3)	-	-	VU	VU	Moyen	Reproduction
Cortège des milieux ouverts et semi-ouverts								
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	PN (Art. 3)	-	Sous conditions	LC	LC	Moyen	Halte migratoire
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	PN (Art. 3)	-	-	LC	LC	Faible	Reproduction
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	PN (Art. 3)	-	Sous conditions	EN	LC	Moyen	Reproduction
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	PN (Art. 3)	-	-	LC	NT	Moyen	Halte migratoire

PN (Art. : Article) : Protection Nationale / **N2000** : Natura 2000 / **DO** (I / II : Annexes) : Directive Oiseaux / **ZNIEFF** : Déterminant ZNIEFF en région / **Menace régionale** : proposée par Naturalia et basée sur le protocole des Listes Rouges UICN / **LRN** : Liste Rouge Nationale : **CR** = En danger critique ; **EN** = En Danger ; **VU** = Vulnérable ; **NT** = Quasi-menacé ; **LC** = Préoccupation mineure, **DD** = données insuffisantes / ind. = individus ; c. = couple ; **NA** = non applicable car non nicheur dans la région.

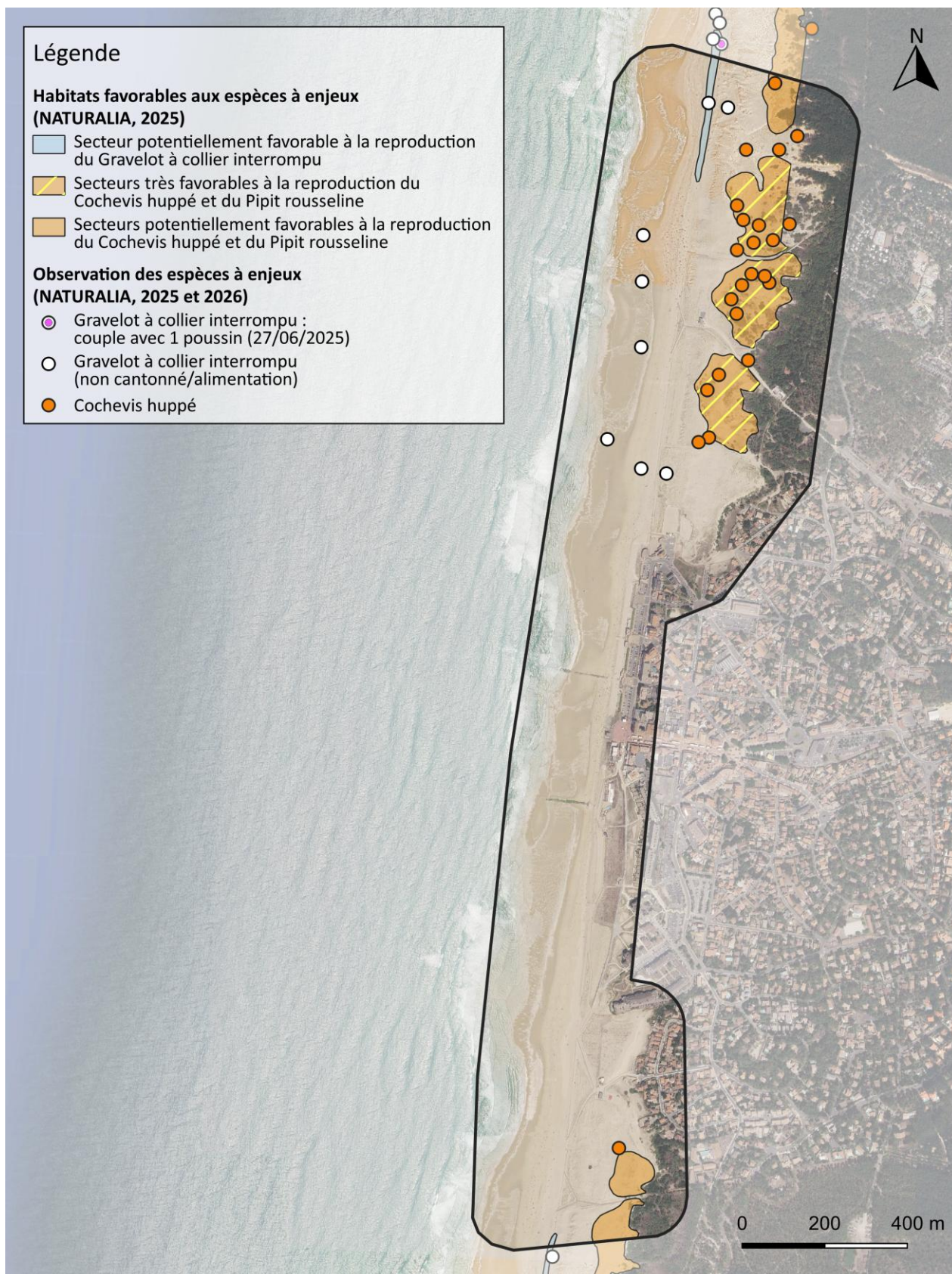


FIGURE 18. LOCALISATION DES OBSERVATIONS ET DES HABITATS FAVORABLES A LA REPRODUCTION DU GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU DU COCHEVIS HUPPE ET DU PIPIT ROUSSELINE (D'APRES NATURALIA, 2025).

5.2 Reptiles

Les données NATURALIA, 2025 ne font pas mention de suivis sur les reptiles. En ce sens, les données des inventaires actuellement en cours par NATURALIA ont été utilisées dans cette partie, ainsi que les inventaires de 2023 réalisés par MARSILEA.

Ainsi, au regard de ces données, un individu de Lézard ocellé (*Timon lepidus*) a été aperçu au sein de l'aire d'étude rapprochée, au niveau des dunes Nord (Figure 19). Les différents indices et traces laisse supposer que plusieurs individus fréquentent l'extrémité Nord et Sud de l'air d'étude rapprochée.

Cette espèce est inféodée aux milieux dunaires dans lesquels elle y réalise l'ensemble de son cycle de vie.

Le lézard ocellé est protégé au niveau national. Il est considéré comme « vulnérable », sur la Liste rouge des reptiles de France métropolitaines (2015) et « en danger » sur la Liste rouge des amphibiens et reptiles d'Aquitaines (2013) et fait également l'objet d'un Plan National d'Action (PNA) sur 2020-2029 (Tableau 11).

Le lézard des murailles a lui aussi été contacté. Cette espèce commune est également protégée à l'échelle nationale.

Lors des inventaires de 2023 réalisés par MARSILEA, l'Orvet fragile a été recensé au niveau de l'accès à la plage Sud de Lacanau (Figure 19). L'espèce est rare et en déclin. Les boisements littoraux font partie de ses derniers refuges sur les plaines du Sud-Ouest. Il est protégé à l'échelle nationale.

TABLEAU 11. STATUT DES DIFFERENTES ESPECES DE REPTILE OBSERVEES AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	N2000	LRN	LRR	Enjeu local
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	PN		LC	VU	Assez fort
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	PN	DH IV	LC	LC	Faible
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	PN		VU	EN	Fort

PN (Art. : Article) : Protection Nationale / **N2000** : Natura 2000 / **DH** (IV : Annexes) : Directive Habitat Faune Flore/ **LRN** : Liste Rouge Nationale / **LRR** : Liste rouge régionale Aquitaine / **EN** = En Danger ; **VU** = Vulnérable ; **LC** = Préoccupation mineure

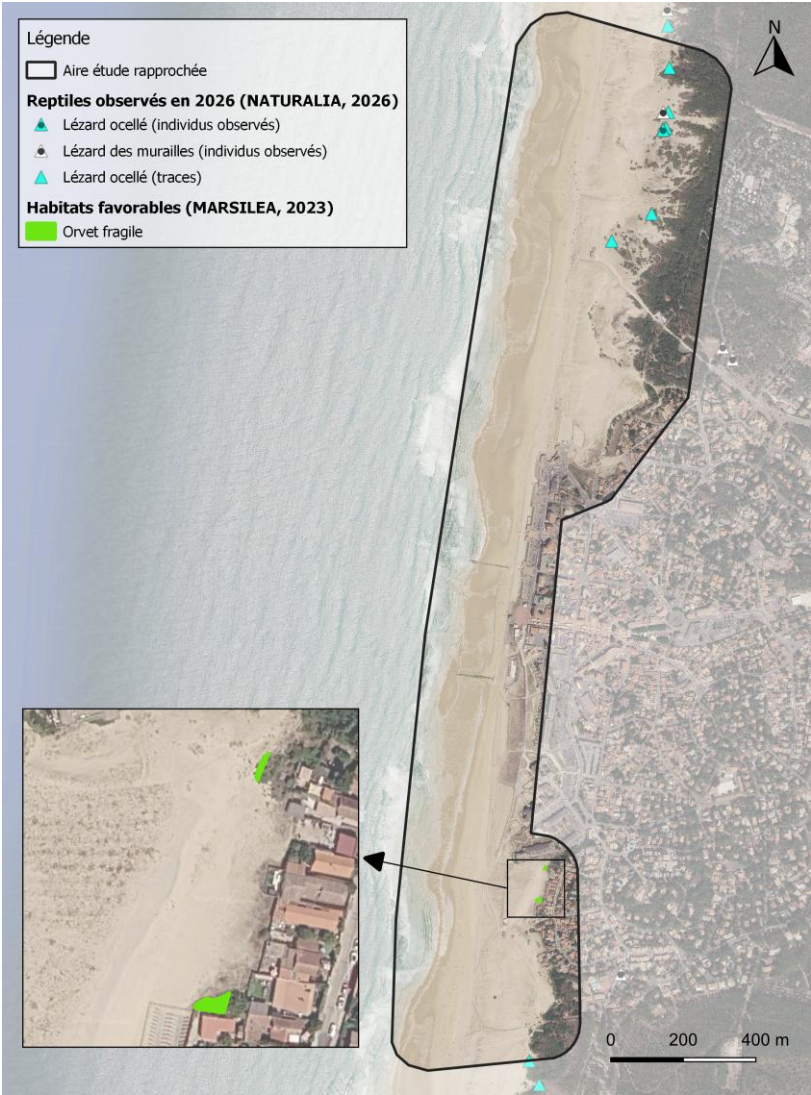


FIGURE 19. LOCALISATION DES OBSERVATIONS DE REPTILES, TRACES DE REPTILES ET HABITAT FAVORABLE A L'ORVET (NATURALIA, 2025, MARSILEA 2023).

5.3 Amphibiens

De même que pour les reptiles, les données NATURALIA 2025 ne font pas mention de suivis sur les amphibiens. **Antérieurement, MARSILEA et NYMPHALIS n'ont pas fait état de la présence d'amphibiens sur site.**

Ainsi les données de l'inventaire actuellement en cours sont décrites ici.

La zone d'étude est peu favorable aux amphibiens du fait de l'absence d'un point d'eau nécessaire à leur reproduction. Toutefois, les inventaires en cours ont montré la présence d'un Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) au sein du milieu dunaire de la zone rapprochée (Figure 20). Ce dernier peut effectivement être retrouvé dans les milieux sableux, dunaires ou non, dans lesquels il s'enfouit pour s'abriter le jour.

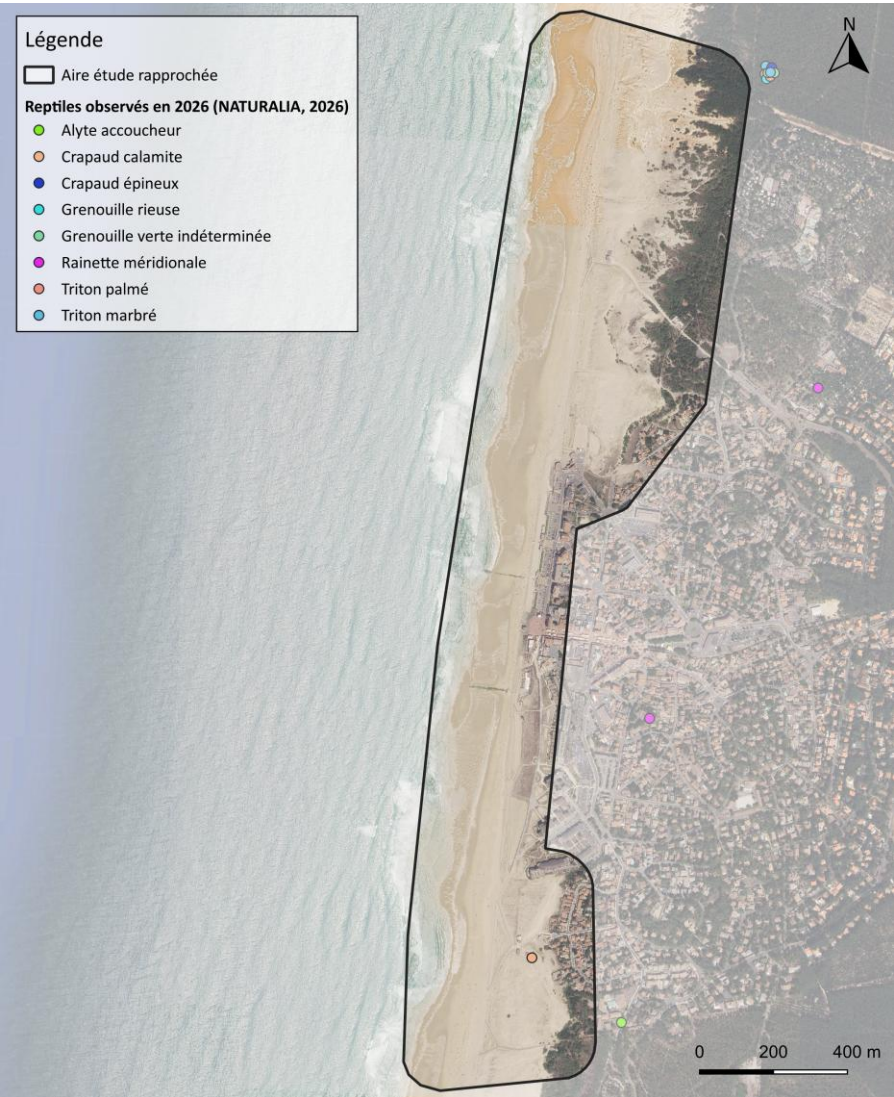


FIGURE 20. LOCALISATION DES OBSERVATIONS DES AMPHIBIENS (NATURALIA, 2026).

Comme précisé plus haut, cette espèce n'avait jamais été recensée lors des inventaires précédemment effectués. Il s'agit vraisemblablement d'un individu en transit.

Le tableau suivant présente le statut du Crapaud calamite.

TABLEAU 12. STATUT DU CRAPAUD CALAMITE.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	N2000	LRN	LRR	Enjeu local
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	PN	DH IV	LC	NT	Fort

PN (Art. : Article) : Protection Nationale / **N2000** : Natura 2000 / **DH** (IV : Annexes) : Directive Habitat Faune Flore/ **LRN** : Liste Rouge Nationale / **LRR** : Liste rouge régionale Aquitaine / **LC** = Préoccupation mineure ; **NT** : Quasi menacée.

5.4 Insectes

Les derniers inventaires sur les insectes ont été réalisés par NATURALIA en 2024. Ils ont permis d'identifier 6 espèces de lépidoptères, 1 espèce d'odonate et 5 espèces de coléoptères au sein et à proximité de la zone d'influence. Pour l'ensemble de ces groupes, il s'agit d'espèces communes et généralistes incluant des espèces des milieux secs.

Un cortège d'espèces d'orthoptères xérophiles a été recensé sur les dunes au Sud de la zone d'influence et aux alentours. Parmi elles, deux espèces patrimoniales mais non protégées : l'œdipode aigue-marine (*Sphingonotus caeruleus*) et l'œdipode soufrée (*Oedaleus decorus*). Elles sont considérées comme « espèces menacées à surveiller dans le domaine subméditerranéen aquitain ». Ces deux espèces sont inféodées aux milieux pionniers, secs et chauds et se reproduisent sur les dunes très peu végétalisées de la zone d'étude.

TABEAU 13.SYNTHESE DES ESPECES D'INSECTES PATRIMONIAUX AVEREES AU SEIN OU A PROXIMITE DE LA ZONE D'INFLUENCE ET STATUT.

Nom vernaculaire	Protection	N 2000	ZNIEFF	Menace régionale	LRN	Enjeu intrinsèque	Enjeu local et statut	Effectif observé
œdipode aigue-marine	-	-	-	AQU-3	FRA-4	Moyen	Cycle complet	14 ind.
œdipode soufrée	-	-	-	AQU-3	FRA-4	Moyen	Cycle complet	2 ind.

AQU-3 : espèces menacées à surveiller en domaine subméditerranéen aquitain / **LRN** : Liste Rouge Nationale et Régionale ; **FRA-4** : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances en France / **ind.**=individus.



FIGURE 21. PHOTOGRAPHIES DE L'œDIPODE SOUFREE (A GAUCHE) ET D'UNE PELOUSE ARRIERE DUNAIRE (A DROITE) FAVORABLE A LA REPRODUCTION DE CE DERNIER (NATURALIA, 2024).



FIGURE 22. PHOTOGRAPHIES D'UN œDIPODE AIGUE-MARINE (A GAUCHE) ET D'UNE DUNE (A DROITE) FAVORABLE A LA REPRODUCTION DE CE DERNIER (NATURALIA, 2024).

5.5 Mammifères

En 2023, MARSILEA a inventorié la présence de quatre espèces de mammifères, au niveau de la dune entre l'accès à la plage Sud et la résidence Bleu Marine :

- Le Lapin de Garenne,
- Le Lièvre,
- Le Hérisson,
- Le Chat domestique

Le Lapin de Garenne fréquente les milieux arrière-dunaires, principalement la dune grise (recherche alimentaire) et les fourrés (gîte). Des indices de Lièvre et de Hérisson ont été trouvés sur les dunes. Pour le premier, il s'agit probablement de passages occasionnels en recherche alimentaire, le site étant moyennement favorable à l'espèce.

Le Hérisson fréquente les dunes en recherche alimentaire. L'espèce colonisant préférentiellement les fourrés arrière-dunaires et les zones résidentielles. Enfin, la présence du chat domestique est à signaler sur le site limitant le potentiel d'accueil pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de micromammifère et de lagomorphes.

Les enjeux concernant les mammifères sont globalement faibles sur la majeure partie du site à moyens sur les dunes grises et fourrés ; de plus, le Hérisson d'Europe est protégé. Il faut cependant noter la présence ponctuelle du Lapin de garenne en arrière-dune : il établit habituellement ses garennes dans les fourrés et s'alimente sur la dune grise. Cette espèce mérite une attention particulière, compte-tenu du fort déclin de ses populations : il a ainsi été classé récemment en danger sur la liste rouge mondiale (Villafuerte & Delibes-Mateos, 2019). De plus, sa présence (garennes, crottiers, etc.) est favorable au Lézard ocellé et à diverses autres espèces remarquables.

TABEAU 14. STATUT DES ESPECES DE MAMMIFERES INVENTORIEES EN 2023 PAR MARSILEA.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	N2000	ZNIEFF	LRN	LRR	Enjeu local
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	PN	-	-	LC	LC	Moyen
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de Garenne	-	-	-	NT	NT	Assez fort
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	-	-	-	LC	LC	Moyen
<i>Felis silvestris catus</i>	Chat domestique	-	-	-	-	-	Faible

5.6 Bilan des enjeux lié à la faune

Au regard de l'ensemble des données décrites plus haut, les enjeux liés la faune sont :

- FORT au niveau des zones de nidification potentiel du Cochevis huppé et du Gravelot à collier interrompu, ainsi qu'au niveau des dunes non anthropisés aux extrémités Nord et Sud de la zone d'étude au regard de la présence du Lézard ocellé,
- ASSEZ FORT au niveau de la zone favorables à la présence de l'Orvet fragile,
- MOYEN au niveau des dunes peu végétalisées de la zone d'étude pour le cortège des orthoptères xérothermophiles, au niveau de l'estran pour les limicoles et au niveau zones de forêts pour l'avifaune nicheuse dans les buissons.

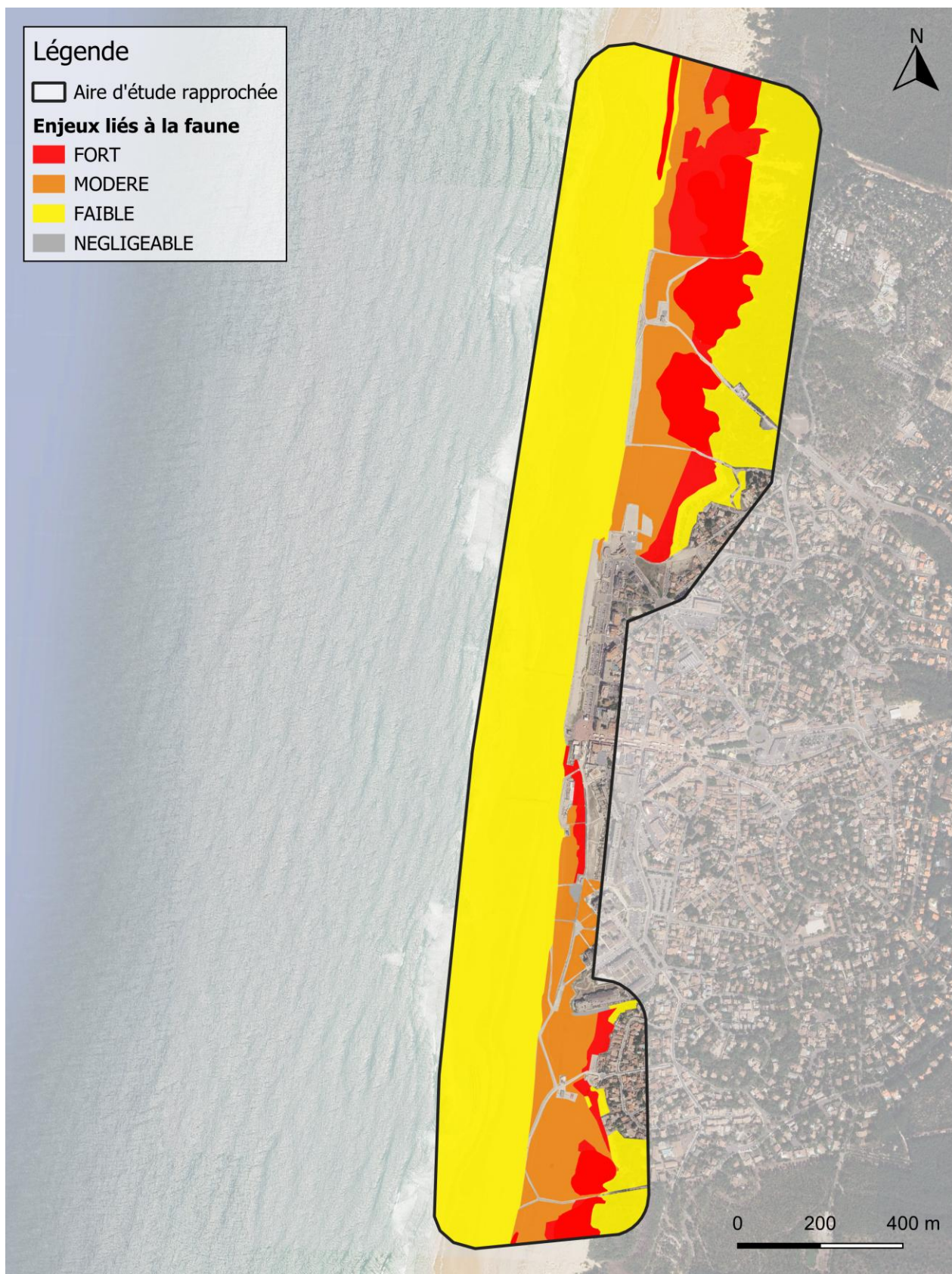


FIGURE 23. LOCALISATION DES ENJEUX LIES A LA FAUNE.

eg

www.egis-group.com

